

DISCOURS

de Thomas Helbling, directeur de l'ASA
Evénement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2019**
Date 31 janvier 2019
Lieu Zurich

Le secteur suisse de l'assurance est stable et poursuit sa croissance

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de commencer avec une bonne nouvelle : selon nos estimations, les affaires d'assurance de dommages ainsi que les affaires d'assurance sur la vie se sont raffermies en 2018. Cette évolution est d'autant plus réjouissante que les affaires d'assurance sur la vie s'étaient nettement repliées les deux années précédentes. La croissance enregistrée est remarquable au regard de l'environnement difficile et exigeant dans lequel les assureurs-vie continuent d'évoluer. L'an passé, ces derniers n'ont pas eu la tâche facile non plus entre le niveau historiquement bas des taux et les conditions élevées imposées par l'Autorité de surveillance. Mais, regardons tout cela de plus près.

Croissance des affaires d'assurance sur la vie

L'année dernière, les recettes de primes des affaires d'assurance sur la vie se sont appréciées de 0,6 pour cent, mettant ainsi un frein d'arrêt au recul des deux années précédentes. En assurance individuelle ainsi qu'en assurance collective, nous enregistrons une légère croissance des recettes de primes en 2018.

En vie collective, la croissance du volume des primes devrait s'établir à 0,7 pour cent, ceci en dépit d'une offre toujours sous pression. Les exigences élevées en fonds propres conjuguées à la faiblesse des taux d'intérêt et au niveau excessif du taux de conversion LPP ainsi que du taux d'intérêt minimal LPP tirent le prix de nos produits vers le haut. Toutefois, la demande demeure soutenue, car le besoin de sécurité des PME et de leurs assurés se maintient sans faiblir.

Les assurances vie individuelle se sont appréciées de 0,4 pour cent. Là aussi, la faiblesse des taux d'intérêt donne du fil à retordre aux assureurs-vie. Il devient de plus en plus difficile d'accorder des intérêts garantis attractifs pour des produits d'assurances-vie classiques. De son côté, la demande

d'assurances de risque pur sans part d'épargne est toujours prononcée. Et qui veut épargner peut tout à fait opter pour une assurance-vie liée à des participations : si l'assuré doit alors assumer les risques de placement, il profite également davantage des rendements réalisés sur les marchés financiers. Les produits liés à des participations financés par primes périodiques se sont consolidés de 3,2 pour cent en 2018, les produits financés par prime unique de 2,6 pour cent.

Même si cette évolution positive des affaires d'assurance-vie peut surprendre, nous n'oublions pas que le poids élevé de la réglementation crée un paradoxe : les exigences en termes de protection des consommateurs sont tellement élevées que des produits en deviennent trop chers.

Affaires de dommages : solides avec croissance régulière

Venons-en aux affaires de dommages : avec une progression de 2,2 pour cent, la croissance des dernières années s'est maintenue en 2018. Les assurances de personnes se sont étoffées de 3,4 pour cent, soit davantage que les assurances de choses qui enregistrent une progression de 0,9 pour cent seulement. La charge des sinistres devrait être légèrement inférieure en 2018 à celle de 2017 et s'inscrire ainsi dans la moyenne en comparaison sur le long terme.

En assurance incendie, événements naturels et dommages matériels, le volume des primes s'est raffermi de 1,2 pour cent. Les autres assurances de dommages ont également enregistré une évolution positive et se sont étoffées de 2,4 pour cent au total. Elles comprennent notamment les assurances responsabilité civile, les assurances de protection juridique, les assurances crédit et cautionnement ou encore les assurances voyages. La croissance économique, les investissements dans la construction ainsi que la hausse du pouvoir d'achat ont stimulé l'expansion des assurances des dommages matériels.

Avec une croissance de 3,4 pour cent des recettes de primes, les assurances de personnes continuent d'avoir le vent en poupe. Ce phénomène s'explique d'une part par une demande soutenue en assurances complémentaires dans le domaine de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents et, d'autre part, par des tarifs plus élevés du fait de la hausse des coûts dans le secteur de la santé.

En dépit de cette évolution fort favorable des affaires, toutes branches confondues, je ne vous cache pas qu'il y a une certaine ombre au tableau : la croissance des primes dans la branche automobile s'inscrit en recul pour la première fois depuis dix ans. Nous escomptons un recul de 3 pour cent par rapport à l'année précédente. Voilà plusieurs années déjà que nous observons un ralentissement de la croissance en responsabilité civile automobile. Ce phénomène s'explique par une pression importante sur les primes sur un marché déjà saturé. En assurance casco, les assureurs ont néanmoins augmenté le volume des primes de 0,9 pour cent au cours de l'année passée. Ceci, en

dépit d'une baisse du nombre de nouvelles immatriculations de véhicules automobiles en 2018 par rapport à l'année précédente.

Assureurs privés : stables et performants

Mesdames et messieurs, pour les assureurs, l'année 2018 était positive et ils peuvent également aborder l'avenir avec confiance et sérénité. Année après année, ils confortent leur stabilité et affirment leur importance au niveau économique. Mesuré à l'aune de sa création de valeur brute, le secteur de l'assurance relève des dix secteurs les plus importants de notre pays. Avec une création de valeur brute nominale de quelque 29 milliards de francs, les assureurs réalisent près de la moitié du produit intérieur brut du secteur financier. Ces vingt dernières années, la valeur ajoutée réelle des assureurs a progressé de 4,2 pour cent en moyenne chaque année, crise financière de 2008 comprise.

L'industrie de l'assurance assume pleinement sa responsabilité économique en mettant son efficacité et ses compétences en premier lieu au service de la Suisse. Laissez-moi illustrer mes propos d'un exemple chiffré : en 2017, les assureurs privés suisses ont reversé jour après jour 127,5 millions de francs à leurs clients, particuliers ou entreprises, en remboursement des dommages subis et en rentes. C'est une somme énorme ; mais elle est justifiée. Dans le cas de sinistres majeurs comme des tempêtes, des prestations d'assurance diligentes et ciblées contribuent à préserver les individus de l'indigence et les entreprises de la ruine. Elles sont toutefois aussi une aide au quotidien, lorsqu'une compensation du dommage subi va de soi en cas d'événement soudain et imprévu. Les assurances sont et demeurent un élément clé du bon fonctionnement de notre société. Nous, les assureurs privés, nous occupons une place en conséquence sur le marché économique suisse. Cela ressort aussi de notre rôle comme employeur. J'en arrive donc à l'évolution de nos effectifs en personnel.

Légère augmentation de nos effectifs en personnel

Et celle-ci est réjouissante : fin décembre 2018, nous enregistrons une légère augmentation de 1,1 pour cent du nombre de collaborateurs en Suisse par rapport à l'année précédente. Différents facteurs influent sur l'évolution de nos effectifs.

- Nombre d'assureurs investissent dans la numérisation et le développement de nouveaux produits et services. Ils déploient des activités dans de nouveaux domaines comme les revenus issus de frais et commissions, la gestion des actifs ou l'acquisition de start-up. Par ailleurs, afin de répondre à la densification de la réglementation, ils continuent d'investir dans les domaines du controlling, de la gouvernance d'entreprise et de la compliance.
- De l'autre côté, les gains d'efficacité se traduisent par un recul des effectifs du fait de la pression sur les coûts et du recours aux nouvelles technologies. A cela s'ajoute l'externalisation de tâches standardisées à des prestataires externes. Il y a également eu quelques reprises sur le marché qui ont conduit à des licenciements.

- Au final, l'effectif en personnel s'est étoffé pour s'établir à 46 850 collaborateurs en 2018.

Au delà des statistiques en personnel, il ressort qu'à l'instar de beaucoup d'autres branches, le secteur de l'assurance traverse actuellement une phase de changements profonds. La numérisation modifie les affaires en profondeur. Les ordinateurs et l'intelligence artificielle assumeront de plus en plus de tâches jusqu'ici exercées par l'homme. Si ce gain d'efficacité permet d'économiser des ressources d'un côté, il implique aussi à l'inverse le recours à de nouvelles compétences et à de nouveaux profils experts dans l'utilisation des nouvelles technologies.

L'évolution des effectifs en personnel illustre le fait que les assureurs privés prennent le problème du tournant technologique à bras le corps et se montrent proactifs en matière de gestion des changements. Conjointement avec l'Association pour la formation professionnelle en assurance et les spécialistes en formation de ses compagnies membres, l'ASA travaille donc à l'identification des aptitudes et des compétences qui s'avèreront nécessaires dans le futur. C'est également la raison pour laquelle nous avons créé l'année dernière au sein de notre centre opérationnel une division dédiée à la politique en matière de formation et d'emploi afin que la branche puisse à l'avenir assumer son rôle d'employeur avec davantage d'efficacité et de pertinence.